



COMMUNE DE DONNELOYE

Election du Syndic/de la Syndique du 7 mars 2021 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

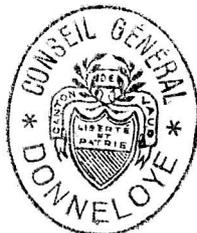
- que seule la liste d'Entente, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAMME

Monsieur Benoît REYMONDIN, né le 04.12.1971, domicilié aux Granges de Gossens 5, à Gossens **est élu tacitement Syndic** pour la législature 2021-2026.

Pour le Bureau électoral

Le Président du bureau :



La Secrétaire :

Donneloye, le 7 mars 2021